



Charny, le 19 février 2008

OBJET : Commandite pour l'édition 2008 du NAGE-O-THON du Club de natation
des
Chutes-de-la-Chaudière

Monsieur,

Le Club de natation des Chutes-de-la-Chaudière est un organisme sans but lucratif dévoué, depuis 23 ans, au développement de la natation de compétition sur le territoire de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière. Au fil des ans, près d'un millier de jeunes nageurs et nageuses ont grandi, en santé et en sagesse, grâce à lui ; du jeune enfant qui apprend à nager au nageur d'élite de niveau canadien. Présentement, un centaine de jeunes font partie de ce club. La plupart d'entre eux s'entraînent plusieurs heures par semaine et leurs résultats en compétition sont impressionnants.

Afin d'être en mesure de poursuivre sa mission auprès de la jeunesse de la région, le Club de natation des Chutes-de-la-Chaudière sollicite votre appui dans la cadre de sa campagne annuelle de financement. Celle-ci prendra la forme d'un NAGE-O-THON qui aura lieu le samedi, 12 avril 2008, à la piscine de l'Aquaréna de Charny.

Étant pleinement conscient de la réalité du monde des affaires, nous vous offrons, en échange de votre commandite, de faire la promotion de votre entreprise. Nous vous invitons à consulter le verso de la présente lettre pour connaître les différentes possibilités de commandite.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, nous vous remercions, à l'avance, de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Guylaine Paquet, parent bénévole
(831-0563)

Benoit Prévost, parent bénévole
(832-0624)

LE CLUB DE NATATION DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

NAGE-O-THON 2008

GRILLE DE COMMANDITES (date limite 5 avril)

1. Pour une commandite de 25\$:
 - a. Votre carte d'affaires sera exposée dans la vitrine de l'Aquaréna pendant 6 mois.
 - b. Le logo de votre entreprise paraîtra dans le programme de la journée du NAGE-O-THON.
 - c. Une lettre sera adressée, après l'événement, aux parents des nageurs les encourageant à faire appel à vos services.

2. Pour une commandite de 50\$:
 - a. Une équipe de nageurs vous représenteront lors du NAGE-O-THON des entreprises.
 - b. Votre logo sera affiché sur le site Internet du Club (www.natationncc.com)
 - c. Votre carte d'affaires sera exposée dans la vitrine de l'Aquaréna pendant 6 mois.
 - d. Le logo de votre entreprise paraîtra dans le programme de la journée du NAGE-O-THON.
 - e. Une lettre sera adressée, après l'événement, aux parents des nageurs les encourageant à faire appel à vos services.

3. Pour une commandite de 100\$:
 - a. Une équipe de nageurs vous représenteront lors du NAGE-O-THON des entreprises.
 - b. Votre logo sera affiché sur le site Internet du Club (www.natationncc.com) et un lien y sera fait vers votre site Internet.
 - c. Une banderole sera affichée pendant la journée du NAGE-O-THON à la piscine (vous devez fournir la banderole)
 - d. Votre carte d'affaires sera exposée dans la vitrine de l'Aquaréna pendant 6 mois.
 - e. Le logo de votre entreprise paraîtra dans le programme de la journée du NAGE-O-THON.
 - f. Une lettre sera adressée, après l'événement, aux parents des nageurs les encourageant à faire appel à vos services.

4. Pour des commandites matérielles, la visibilité sera ajustée selon la valeur de la commandite.